

Le rendez-vous des animaux

A adopter

Cette semaine nous vous présentons Bobby et Usty, pensionnaires de la SPA de l'Yonne, La Voie aux vaches, Les Chollets, 89100 Nailly. Tél. : 03.86.97.02.46. (Ouvert les mercredi et samedi après-midi, ainsi que le dernier dimanche de chaque mois.) Le refuge « livre » les animaux jusqu'à Joigny. Tous les animaux des refuges sont tatoués et vaccinés.



BOBY. Ce croisé beauceron castré né en août 2002 a eu une existence difficile car il a été battu. Très affectueux, il attend avec désespoir les maîtres patients et présents qui sauront lui faire oublier sa malheureuse expérience. Nous l'avons déjà présenté dans ces colonnes mi-2007, mais il n'a pas été adopté et il regarde partir ses compagnons les uns après les autres avec une grande tristesse.



USTY. Né en 2004, ce croisé griffon est gentil, joueur, espiègle et s'entend bien avec ses congénères. Usty comme tous ses compagnons du refuge aimerait pouvoir profiter du printemps, loin de sa cage, chez des maîtres attentionnés.

Bon à savoir

Mois de la photo. Exposition photo d'animaux de refuge à la galerie Publica à Auxerre jusqu'au 26 avril dans le cadre du Mois de la photo (exposition collective). Peut-être reconnaîtrez-vous le petit compagnon, chien ou chat, que vous avez sorti de son box de la SPA d'Auxerre ?

Des œufs 0 ou 1. 46 millions de poules pondeuses sont élevées chaque année en France (autant de poussins mâles sont gazés ou broyés faute de pouvoir pondre) : 80 % en cage (ne peuvent ni marcher, ni étendre leurs ailes ; code 3 sur l'œuf ou la boîte), 3 % en élevage au sol (un hangar, pas de sortie, code 2 sur l'œuf), 17 % en élevage avec accès à l'extérieur (code 0 ou 1 sur l'œuf).

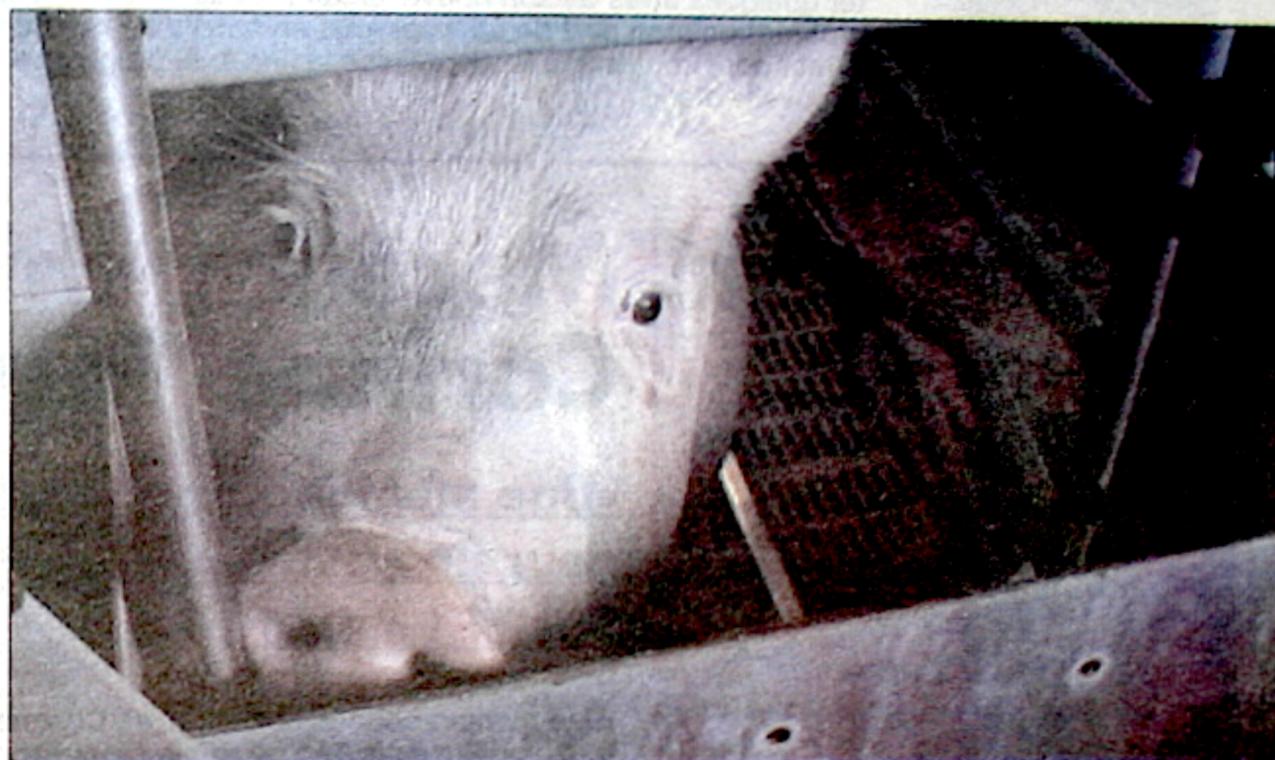
Les animaux de ferme oubliés

Ils disparaissent de nos campagnes au profit de structures intensives.

DES vaches dans les prés, leur veau gambadant à leurs côtés, une basse-cour piaillante, des porcs en plein champ... Si dans l'Yonne ce genre de tableau est encore monnaie courante, la plupart des animaux qui finissent dans nos assiettes sont issus d'élevages intensifs. En France, 5,5 millions d'agneaux, 660 000 moutons, 80 millions de canards, 40 millions de lapins, 2 millions de veaux, 830 millions de poulets... sont abattus chaque année (1). Les chiffres sont impressionnants. Leurs conditions de vie plus encore...

« En viande bovine, moins de 5 % de la part des achats des ménages porte sur des produits Label rouge ou issus de l'Agriculture biologique », précise la PMAF (Protection mondiale des animaux de ferme). La plus grosse partie provenant de vaches laitières de réforme (qui toute leur vie durant ont été nourries avec des aliments hyper-protéiniques afin d'augmenter la production de lait et souffrent d'infections douloureuses des pis) et de génisses. Les veaux sont enlevés à leur mère un jour ou deux après leur naissance, puis parqués dans des boxes.

« Les bovins à l'engraissement sont parfois élevés dans des parcs sans litières, sur caillebotis. Dans ce cas, l'écornage est nécessaire,



On les dit domestiques, mais ce sont des animaux avant tout. Qui dans les élevages intensifs ont une vie de souffrance. (Photo Stop gavage/l214.)

poursuit la PMAF. En bio et Label rouge, la litière est obligatoire, l'espace minimum dans les étables précisé et les bovins ont accès aux pâturages ».

10 000 à 100 000 poulets par hangar

Que dire du million de truies emprisonnées dans des stalles individuelles où elles ne peuvent même pas se retourner ? Les porcelets, sevrés à 4 semaines, sont entassés dans des enclos sombres, au sol en caillebotis, là encore sans litière, où ils sont engraisés jusqu'à l'abattage. Pour éviter qu'ils ne trompent leur ennui en jouant avec la queue de leurs compagnons d'infortune, on la leur coupe, généralement sans anesthésie.

80 % des poulets de chair consommés en France sont élevés intensivement (15 à 24 par m²) dans des hangars sans fenêtre, qui peuvent contenir jusqu'à 100 000 volailles ! Ils souffrent de déformations, de paralysies... Conditions de vie similaires pour les canards, à qui on épointe le bec, et les lapins (de petites cages métalliques, la surface d'une feuille de papier A4 pour chacun, un éclairage intensif pour les reproductrices), la filière n'ayant pas développé d'alternative à l'élevage intensif.

« Dans les élevages Label rouge ou biologiques l'éclairage dans les bâtiments est naturel, la concentration moindre et les animaux ont accès à un parcours extérieur, précise la PMAF. Les élevages biologi-

ques prévoient un point d'eau pour les canards et les lapins ont accès au plein air ; l'élevage sur du grillage est interdit et ils doivent avoir une litière. »

Les consommateurs, peuvent changer le sort de ces animaux. Ce sont les actes d'achat qui conditionnent leur mode de production.

Nathalie HADRBOLEC

(1) Chiffres PMAF (Protection mondiale des animaux de ferme)

PMAF, 8 ter en Chandelle-rue, BP 80242, 57006 Metz cedex 1. Tél : 03.87.36.46.05. Par mail : courier@pmaf.org Enquête sur : www.pmaf.org/labels/index.php

L214, c/o Mairie, Place Monument aux Morts, 83630 Bauduen. www.l214.com